5204

2021-04-23 02:50:36

Type de milieu applicable	T4.1

Attention! Des dispositions particulières s'appliquent à votre zone.

Lotissement			
	Type de structure	Minimum	Maximum
A Largeur d'un lot (m)	Isolé		
_	Jumelé	N.O.	
	Contigu		
B Superficie d'un lot (m²)	Isolé		
	Jumelé		
	Contigu	* 6	

Implantation of	l'un bâtiment	14			
			>	Minimum	Maximum
A Marge a	avant (m)				
B Marge a	avant secondaire (m)				
C Marge I	atérale (m)				
D Marge a	arrière (m)				
E Front bá	âti sur rue (%)	· ·			
F Emprise	e au sol du bâtiment (%)				
Type de	e structure		Isolé	Jumelé	Contigu
1	logement				
2	ou 3 logements				
4	logements ou plus			•	
Н	abitation collective (H2)				
Н	abitation (H3)				
А	utre usage				
A	utre usage				

Implantation d'un bâtiment agricole		
	Minimum	Maximum

Α	Marge avant (m)
В	Marge avant secondaire (m)
С	Marge latérale (m)
D	Marge arrière (m)
	Marge de recul d'une ligne de terrain adjacente à un type de milieux de catégorie T2, T3, T4 T5 ou T6 (m)

Arch	itecture d'un bâtiment			
		Type de structure	Minimum	Maximum
Α	Largeur d'un bâtiment (m)	Isolé		
		Jumelé	¢.<10	
		Contigu		
В	Superficie de plancher (m²)	ET TO)>	
С	Nombre d'étages			
D	Hauteur d'un bâtiment (m)			
Ε	Hauteur d'un étage (m)	Rez-de-chaussée		
	(Autres étages		
F	Hauteur du plancher du rez-de-chaussée (m)	Habitation (H)		
		Autre usage		
G	Plan angulaire (degré)			
Н	Largeur d'un plan de façade principale (m)			
1	Ouverture d'une façade principale au rez-de-chaus- sée (%)	Habitation (H)		
		Autre usage		
J	Ouverture d'une façade principale aux autres étages	(%)		
K	Largeur d'une façade aveugle au rez-de-chaussée (r	n)		
	Matériaux de revêtement autorisés			
L	Recul d'un garage par rapport au plan de façade prir	ncipale (m)		
M	Hauteur d'une porte de garage (m)			
N	Superficie de plancher des étages supérieurs à 24 m	ı (m²)		
0	Retrait avant des étages (m)	Hauteur entre 10 m et 24 m		

		Hauteur supérieure à 24 m
Р	Marge latérale et arrière des étages (m)	Hauteur supérieure à 12 m
		Hauteur supérieure à 24 m
Q	Distances entre deux sections de grande hauter	ur d'un bâtiment (m)

Amé	nagement d'un terrain			
			Minimum	Maximum
A	Proportion d'un terrain en surfac	e végétale (%)		
B	Proportion d'une cour avant ou a	avant secondaire en surface végétale (%)	
	Proportion d'un terrain en surfac	e carrossable (%)		
	Bande tampon	⊗	Type de milie	ux adjacent
	A	*, \$	P. I.	
	В	* *	/	
	С			
	D	NO.		
	E			
	Entreposage extérieur autorisé			
	Étalage extérieur autorisé			

Stati	ionnement					
		Cour avant	Cour avant secon- daire	Cour latérale	Cour arrière	
	Emplacement d'une aire de stationnement					
	Emplacement d'une aire de chargement et déchargement					
				Minimum	Maximum	
A	Empiètement de l'aire de statio	nnement devant la fa	açade principale avant (%)			
B	Largeur de l'entrée charretière (m)					
	Nombre minimum de cases			Minimum		
	Usage principal de la catégo-	Par logement				
	rie d'usages « Habitation (H)»	Par chambre				
	rie d'usages « Habitation (H)»		de 10 logements ou 10			

ANNEXE B GRILLES D'EXCEPTION - 5000

Autre usage	Usage principal	
	Usage additionnel	
	Aire de rassemblement	
Utilisation des cours et des t	oits	

Utilisation des cours et des toits

Utilisation des cours et des toits autorisée

Bâtiment d'habitation de 1 à 3 étages

Autre bâtiment

Minimum Maximum

Emprise au sol des constructions accessoires (%)

B Hauteur d'une porte de garage d'un bâtiment accessoire (m)

Affichage

Affichage autorisé

Usages et densité d'occupation

Usages spécifiquement autorisés

Usages spécifiquement prohibés

Autres dispositions particulières